
COPENHAGUE – Réunion du GAC avec le groupe chargé des TLD géographiques
Dimanche 12 mars 2017 – 14 h 30 à 15 h CET
ICANN58 | Copenhague, Danemark

THOMAS SCHNEIDER: ... Retard de quelques minutes. Nous allons en fait resserrer ce retard sur la prochaine séance pour que vous disposiez des 30 minutes.

SEBASTIEN DUCOS: Bonjour, je m'appelle Sébastien Ducos, président du groupe des TLD géographiques. Je travaille aussi pour Neustar, et je représente .MELBOURNE, Sydney et NYC.

KATRIN OHLMER: Je m'appelle Katrin Ohlmer et je travaille pour .BERLIN et .HAMBOURG et je suis membre du groupe géo TLD.

MARIANNE GEORGELIN: Bonjour, je m'appelle Marianne Georgelin, et je travaille pour AFNIC qui est l'opérateur de .PARIS, mais aussi pour d'autres domaines, .AND et .BUSINESS.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SEBASTIEN DUCOS:

Merci beaucoup de nous avoir consacré votre temps. J'essaierai d'être bref parce qu'en fait, nous voudrions qu'il s'agisse là d'une conversation, d'un échange, et que nous puissions revenir à plusieurs reprises. Si nous parlons trop longtemps, vous ne nous inviterais plus et ce n'est pas ce que nous voulons.

Nous allons nous présenter rapidement pour que vous nous connaissiez, pour que vous sachiez quelle est notre position au sein de la communauté et sur quels points nous pourrions travailler ensemble.

Prochaine image s'il vous plait.

Ha bon ? La date n'est pas correcte ? Voyons un peu... Bon.

Nous sommes un groupe constitué en septembre de l'année dernière. Il y a quelques années que nous travaillons avec l'aide de Dirk Krischenowski de .BERLIN.

Nous avons été fondés en tant qu'organisation à but non lucratif en Belgique en septembre.

Nous avons la moitié des géos TLD de la communauté qui sont membres de ce groupe. Mais dans notre contexte, disons qu'ils ne sont pas tous membres mais que nous en avons une bonne représentation.

Nous sommes des gouvernements, des entreprises privées avec et sans but lucratif. Donc des acteurs ou des participants de différentes sortes.

Et cela représente nos membres qui à leur tour représentent des communautés géographiques, des régions, des villes, des langues, des cultures.

Il y en a qui ont présenté leur candidature comme africains, comme des gTLD africains, certains comme des communautés, d'autres comme en même temps des noms géographiques et des communautés ;

Nous sommes ici pour aider la communauté de l'ICANN et les TLD à noms géographiques et pour les aider à être représentés dans la communauté de l'ICANN et dans le monde dans son ensemble.

Prochaine image s'il vous plait.

Bon, je ne lirai pas les noms des membres parce que c'est sur l'écran ainsi que les observateurs. Tout le monde peut être membre, nos réunions sont ouvertes pour les membres, pour ceux qui ont un nom géographique, pour les gouvernements aussi, donc pas de problème.

Mais vous avez ici déjà une idée de qui nous sommes.

Prochaine image.

Nombreux sont ceux qui disent ce que je vais dire. Comme nous représentons différentes entités, et différents niveaux d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux, ou d'entreprises sans but lucratif, nous pouvons avoir dans notre programme des nouveaux gTLD, parce qu'il n'y a pas beaucoup de problèmes d'utilisation malveillante par rapport au reste de la communauté. Nous sommes heureux et fiers de dire que nous sommes ce que ce programme a voulu être depuis son début.

Nous représentons la communauté, la vaste communauté, nous représentons les efforts et les initiatives que l'on a imaginées il y a 10 ans, quand ce programme a été mis en œuvre. Et nous sommes vraiment très fiers de cela.

Et nous voulons continuer à être aussi crédibles. C'est pourquoi nous contrôlons cela et nous sommes sérieux dans ce que nous faisons.

J'essaie de lire sans lire, mais je ne sais pas si j'y arrive.

Ce que nous faisons avec nos membres et notre travail, c'est... Disons qu'il y a une entreprise commerciale ou il y a d'autres qui voudraient avoir une bonne représentation sur les réseaux. Nous voulons avoir des TLD propres qui aient une bonne image de marque par rapport à la communauté qu'ils représentent.

La prochaine image s'il vous plait.

Dans cette image nous vous disons pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

Il y a différents thèmes qui sont très importants pour nous, et plusieurs thèmes dont vous avez discuté, ou dont vous avez discuté avec d'autres membres de la communauté. L'un de ces thèmes concerne le fait que nous avons su que vous travaillez depuis la première série, et vous vous êtes inquiétés des TLD à nom géographique. Je sais qu'il y a eu quelques controverses qui ont été suscitées. Bien sûr, une fois de plus, nous avons une bonne représentation de la communauté des utilisateurs commerciaux et le rapport avec ceux-là et les gouvernements, etc.

Nous aimerions donc vraiment faire partie de votre équipe. Et en fait, nous l'avons demandé de manière informelle pendant cette réunion. Mais maintenant c'est le moment de faire une demande formelle pour parler de ceci et en tenir compte pour les prochaines séries.

Nous voudrions faire partie de cette discussion. Nous avons peut-être un point de vue qui n'est peut-être pas tout à fait semblable à celui que vous avez, mais c'est intéressant toujours de pouvoir participer dans les délibérations.

Un autre point critique, dont nous voulons débattre, et cela va au-delà de ce que l'on pourrait faire avec vous, bon tout cela se rapporte aux nouvelles lois concernant la vie privée en Europe qui commencent à être mises en vigueur. Ce n'est pas un point de vue qui est juste un problème européen. Cela nous touche tous, tous ceux qui travaillent avec cette communauté : chaque TLD, chaque bureau d'enregistrement, etc. qui se trouvent dans la liste. Nous avons des clients en Europe. Comme vous l'avez vu, nous sommes très européens puisque nous sommes des villes européennes comme vous l'avez vu sur la liste, nous avons passé pas mal de temps avec les autorités pour trouver des solutions, et nous voulons en débattre avec la communauté européenne mais aussi avec la communauté tout entière, parce que ce n'est pas quelque chose qui se passe seulement en Europe. Cela nous touche tous.

Et le dernier point qui vient dans ce cas particulier, cela vient de vos côtés. C'est la question des communautés par rapport aux noms géographiques ou avec les noms géographiques. C'est des points dont nous parlons. Nous avons trouvé des définitions qui sont quel que peut différentes de celles de l'ICANN pour inclure ces aspects liés à la communauté lorsque les candidats veulent être en même temps une communauté et en même temps un nom géographique. C'est par exemple le cas de .EU représentant

les régions de la communauté basque ou de la Galice en Espagne.

Je vais maintenant regarder mes collègues pour voir si j'ai oublié de dire quelque chose.

Donc nous allons écouter vos questions maintenant.

THOMAS SCHNEIDER:

Avant de céder la parole à mes collègues, nous vous remercions vraiment d'être venus. Il me semble que les trois thèmes que vous avez mentionnés sont des thèmes d'intérêts publics. Les noms géographiques, la manière d'aborder la question des noms géographiques, c'est quelque chose qui nous a pris pas mal de temps, et l'expérience que vous avez en tant qu'utilisateurs de noms géographiques, sous quelles que modalités que ce soit, bien sûr cela est important pour notre débat, pour que nous voyions comment améliorer une protection raisonnable ou une manière raisonnable de nous servir des noms géographiques dans l'avenir.

Je trouve que c'est quelque chose de vraiment valable me semble-t-il sur la protection des données. Ce que l'on vient de mentionner, c'est quelque chose d'Européen, mais ce n'est pas un phénomène exclusivement européen.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de cette question, et nous avons en fait une réunion pour ceux qui s'occupent de la protection et de la confidentialité des données. Donc c'est un problème pour toute l'industrie, quel que soit le maillon de la chaîne que cette partie puisse occuper.

Et je crois que pour les TLD communautaires, cela se rapporte à ce que nous avons discuté à plusieurs reprises sur les TLD communautaires et comment cela a avancé pendant le temps.

Nous en avons parlé ce matin avec l'équipe de CCT et nous avons parlé un peu de l'expérience avec les gTLD qui sont géographiques et en même temps sont des gTLD communautaires pour savoir quelle est la contribution de qualité que l'on peut proposer à ces TLD et comment nous pouvons améliorer les choses.

J'ai l'Argentine et le Pakistan dans la liste des orateurs.

ARGENTINE:

Merci beaucoup vraiment. Je veux dire que j'ai commencé à entendre parler du nouveau gTLD en 2006, lorsque les collègues de .BERLIN avaient un t-shirt qui disait .BERLIN. Je me suis dit : mais qu'est-ce que ça veut dire ? Je suis votre travail depuis plusieurs années et je vous félicite.

Je pense que ce succès est basé sur un contact précoce entre les parties prenantes. Tout le monde était au courant, tout le monde avait un intérêt commun, il y avait un projet à développer, quelque chose pour explorer, pour prendre tout cela dans l'ensemble. Et c'est un bon exemple de la manière dont on peut avoir une influence sur d'autres domaines.

Mais quand il y a une marque qui est liée à d'autres intérêts qui sont différents de ceux de la ville, et bien sûr cela est quelque chose que l'on peut comprendre, bon votre expérience pourrait nous aider vraiment. Ce serait une aide précieuse.

Nous avons parlé d'une possibilité d'avoir des listes, ou des archives, des listes d'archives. Je ne sais pas si nous pouvons avoir des échanges pour savoir comment vous gérer le contact précoce avec les parties pour que cela puisse être profitable pour le groupe de travail.

KATRIN OHLMER:

Je pense que nous pouvons vous donner notre contribution quelle que soit le nom de domaine : .MELBOURNE, .PARIS, point n'importe quoi. Parce que nous pouvons vous dire depuis, comment nous travaillons avec les gouvernements nationaux, internationaux, etc. pour définir le mandat du nom de l'espace. C'est ce que nous avons défini depuis le début et nous avons dit depuis le début les noms que l'on allait réserver pour les

autorités locales, quels étaient les noms disponibles pour un public plus vaste, ou pour l'administration publique ou pour une autre partie prenante.

Mais il est évident que nous avons une grande expérience dans notre groupe des différents types. Nous pourrions peut-être vous présenter quelques connaissances que nous avons sur les pour et les contre des différentes mesures que nous avons analysées, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Le Pakistan maintenant.

PAKISTAN: Merci beaucoup de cette présentation détaillée et du soutien du GAC pour les gTLD. Comme vous le savez, il y a aussi un groupe de travail pour la protection des noms géographiques au sein du GAC et moi je fais partie de ce groupe.

Nous faisons des grands efforts pour identifier les problèmes et les solutions possibles. En ce moment, il y a deux thèmes.

Le premier a déjà été mentionné par Olga, et il concerne la liste des noms géographiques de tout le monde.

Et l'autre concerne les pays qui ne sont pas à l'heure actuelle membres du GAC, mais qui ont des noms géographiques.

Comment pouvons-nous faire pour inclure ces noms géographiques ? Comment pouvons-nous faire pour les inclure et éviter des problèmes dans l'avenir ?

SEBASTIEN DUCOS: Bon, je crois que nous ne pouvons pas discuter de cela en ce moment, mais nous pourrions peut-être venir à un autre moment pour en débattre avec vous.

Je pense que je n'ai pas un point de vue particulier sur la question de votre adhésion, mais nous pouvons venir vous voir lors des séances de travail du groupe pour pouvoir répondre aux questions.

THOMAS SCHNEIDER: La Palestine.

PALESTINE: Bon après-midi. Je veux premièrement vous souhaiter la bienvenue.

Ce qui a attiré mon attention, c'était le message du groupe des nouveaux gTLD, parce que c'est le même message que celui de l'ICANN, avec une seule internet sur la planète. Il y a une ressemblance entre ces messages parce que le problème se rapporte à la possibilité de parler avec vos partenaires. Il peut y

avoir des lacunes dans la compréhension pouvant exister entre l'ICANN et les gouvernements ;

Deuxième point, nous avons parlé avec les gouvernements sur .BERLIN, .COPENHAGUE, et il faut que nous définissions ce que nous allons rendre aux gouvernements et comment cela appartiendra au public.

Il y a eu un nom qui a été donné au public, et un autre au gouvernement, est-ce qu'il y a des objections à cela ? Merci.

SEBASTIEN DUCOS:

Je ne vais pas rentrer dans le détail parce que je n'ai pas les données. Je sais qu'il y a eu un nom, et je crois que l'on a demandé cela sans le consentement du gouvernement, je crois que c'était .ROMA donc pour la ville de Rome. Je crois qu'ils allaient une lettre avec le consentement et l'autorisation du gouvernement légal, mais ils n'ont jamais pu obtenir la décision politique de la ville de Rome. C'est pour cela qu'ils ont dû laisser de côté leur candidature.

Mais je n'ai pas d'exemple de gouvernement qui aille à l'encontre d'un nom.

Il manque encore le document dont on a dit qu'ils allaient présenter [au nom des gouvernements].

KATRIN OHLMER:

Nos membres ont écrit au début, parce que nous sommes allés rencontrer les représentants des villes ou des gouvernements pour voir comment nous pouvions collaborer. Si nous allions travailler avec des noms géographiques et sans le soutien du gouvernement, cela n'allait pas donner de résultat.

Nous voulons tous que le gouvernement participe dans ces espaces et qu'il dise quels sont les noms que le gouvernement veut exploiter lui-même. C'est quelque chose de très important pour nous.

Voilà pourquoi, nous sommes plus près des ccTLD que d'un TLD générique où tout est ouvert pour tout le monde, sans qu'il y ait une orientation des autorités locales.

THOMAS SCHNEIDER:

Le Conseil de l'Europe.

CONSEIL DE L'EUROPE:

Merci. Bonjour. J'ai une question par rapport à ce que l'on a considéré une question critique dans la deuxième puce, lorsque l'on demandait que l'ICANN rende le processus plus rationnel, pour montrer des exceptions ou les demandes d'extensions du contrôle de l'ICANN.

Excusez-moi de vous demander ça : quelles sont les exonérations que vous demandez ?

SEBASTIEN DUCOS:

Je ne sais pas comment c'est écrit dans le jargon des lois, mais je comprends que, à partir de l'année prochaine, nous serons dans une situation dans laquelle pour le seul fait d'avoir l'information des titulaires de noms de domaine individuel et de montrer ce nom sur WHOIS, nous ne serons pas en conformité avec les normes européennes. Ou bien nous ne le serons pas par rapport aux normes de l'ICANN si nous montrons cette information. Ce n'est pas un problème européen seulement, c'est un problème pour celui qui serait en condition commerciale avec un nom de registre européen.

Bien sûr nous avons contacté l'ICANN [et toutes celles que nous avons contactées], nous aimerions bien travailler avec vous pour résoudre cette question parce qu'il n'y a qu'un an pour pouvoir mettre en œuvre la solution.

THOMAS SCHNEIDER:

La Suisse et les États-Unis demandent la parole.

SUISSE:

Bonjour, je suis très heureux de vous voir ici. J'espère que nous allons continuer à travailler ensemble, à avoir des échanges.

Par rapport à ce point que le Conseil de l'Europe vient de soulever, et que vous avez soulevé vous-même, je crois qu'il est en rapport avec une question plus large.

Comme Katrin l'a dit, vous êtes à un certain point, vous ressemblez beaucoup à un ccTLD. Normalement un ccTLD est régi par la loi locale et la loi nationale.

Comme vous le savez, au CCWG responsabilités, il y a un sous-groupe sur la juridiction qui a publié un questionnaire demandant l'information sur l'expertise par rapport à des questions à résoudre. Par exemple, comme les contrats entre les registres et les bureaux d'enregistrement. Et il y a là des questions qu'il faut résoudre par la législation applicable dans la juridiction pertinente. Et il faut voir comment l'ICANN gère tout cela.

Alors est-ce que vous avez pensé à partager vos expériences sur ce type de questions et est-ce que vous allez envoyer un questionnaire aussi ? Parce que pour moi, en tout cas, comme membre de ce sous-groupe, ce serait vraiment intéressant que de connaître vos expériences pratiques. Parce que la vie privée est une question très complexe et très importante.

Mais je suppose qu'il y aura aussi un grand nombre d'autres questions où il y a une certaine tension qui se produit entre la loi nationale et la communauté locale, et la loi californienne sur les contrats qui régissent l'ICANN, ce qui vous met un peu dans une impasse.

Je voudrais vraiment connaître vos expériences. Merci.

SEBASTIEN DUCOS:

Merci. Pour des TLD géographiques, on est très proche des ccTLD du point de vue philosophique. Les ccTLD sont régis par la loi locale et les normes locales. Nous, comme tout le monde, on est régi par les lois locales, et il faut respecter aussi les normes de l'ICANN. Voilà la grande différence.

Nous allons répondre au questionnaire ? Oui et non. Moi je ne savais pas qu'il y avait un questionnaire, mais maintenant que je sais qu'il existe, eh bien oui, on va y répondre.

THOMAS SCHNEIDER:

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Je voulais reprendre une question posée par le Conseil de l'Europe pour essayer de mieux comprendre ce qui suit. Quand vous parlez de la législation en matière de confidentialité des données

et des problèmes que l'on rencontre, vous parlez des exigences contractuelles et des politiques relatives au WHOIS, pas nécessairement aux exigences de la loi américaine, mais par contre aux exigences de politique de l'ICANN. Je voulais vous demander si vous connaissez les conflits avec la loi nationale et les procédures au sein de l'ICANN et si vous parlez de ce problème.

SEBASTIEN DUCOS:

Très bonne question. Oui, on est au courant de cette procédure. Nous l'avons analysé en profondeur. Je vais vous donner un exemple, et je suis désolé de dire que mon collègue de la Hollande n'est pas ici, alors je vais être très prudent avec ce que je vais vous dire.

Je vais faire une analogie avec les lois de circulation. Vous passez un feu rouge, et vous avez un témoin qui doit être une autorité. Cette autorité va nous donner une amende, sinon un avertissement. C'est-à-dire il faut enfreindre les normes. Nous aimerions avoir la possibilité d'agir de manière préventive, ou bien avancer sans faire une infraction à la loi.

En premier lieu parce qu'on est de bons citoyens et deuxièmement parce que les gouvernements locaux participent de très près de nos opérations.

Ce document particulier peut être utile dans les cas où il y a des infractions à la loi et qu'il fallait agir rapidement.

THOMAS SCHNEIDER: Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Excusez-moi, mais cela m'intéresse énormément. Je me demande si vous avez travaillé avec les DPA locaux, et si vous avez envoyé des lettres de soutien, parce que c'est une question légale.

SEBASTIEN DUCOS: Je vais être prudent parce que ce n'est pas mon cas personnel, mais oui, on nous a dit que pour pouvoir créer ou émettre le document, il fallait donner foi qu'une infraction X avait été commise et en conséquence, les pénalités seraient appliquées.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. C'est vraiment très intéressant. Le Pérou.

PEROU: Je voudrais savoir le nombre de gTLD enregistrés et quel est l'indice de succès pour vous. Vous avez de bonnes marges de

gains, de bénéfiques pour ces TLD ? Combien de personnes enregistrent ? C'est-à-dire, c'est une bonne affaire ou pas ?

SEBASTIEN DUCOS:

Nous allons définir le succès. Peut-être moi je travaille pour une entreprise commerciale, alors le succès est synonyme d'argent, donc d'enregistrements.

.NYX est un TLD réussi avec 80 000 noms de domaines. C'est-à-dire il est autofinancé ce TLD.

On a aussi des TLD qui n'arrivent pas à ce niveau de succès, mais sont équilibrés pour les revenus et les frais.

Il y en a d'autres pour lesquels le succès c'est simplement d'exister, tout simplement pour les gouvernements, exister pour les gouvernements ou avoir une présence sur internet.

C'est-à-dire chacun de ces TLD est arrivé aux objectifs. Je ne peux pas dire ça, mais en principe je crois que l'on est une réussite.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci. Je crois qu'il faudra clôturer cette séance.

IRAN: Monsieur le président. Je suis assis dans un site où vous ne me voyez pas, peut-être je devrais changer ma place pour que vous ne me voyez pas du tout. C'est un commentaire à part, mais bon.

On a besoin d'une définition d'un TLD géographique. C'est un nom de pays, d'une ville, d'un fleuve, d'une montagne, etc. Il faut comprendre ça. Et lorsque vous parlez de liste de noms géographiques, vous parlez d'un référentiel pour une catégorie ? Pour une catégorie générale ?

C'est-à-dire, il faut comprendre ça. Ce serait bien si pendant les prochaines étapes vous tenez compte de cela. Parce que nous voyons ça d'un point de vue différent.

SEBASTIEN DUCOS: Je prends note de votre commentaire. Et c'est ce que nous allons faire.

THOMAS SCHNEIDER: Merci, votre réponse a été très brève. Nous allons conclure cette séance pour recevoir la GNSO. Merci beaucoup de votre participation. Tous ces renseignements ont été très utiles pour nous et nous espérons bien pouvoir partager des expériences avec vous. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]